

Réf: Dossier N° 010942

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CRG GROUPE » en abrégé « CRG »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré,lot 3416,ilot 276

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17/03/2021 reçus par Me Fatoumata Konate Toure-B , et enregistrés au CEPICI le 29/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRG GROUPE » en abrégé « CRG »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE ET A L'ETRANGER :

- COMPTABILITE ET FINANCE DES ENTREPRISES ;
- AUDIT ;
- CONTROLE DE GESTION ;
- FORMATION ;
- SOUS-TRAITANCE GENERALE.

- ET PLUS GENERALEMENT, LA REALISATION OU LA PROMOTION DE TOUTES OPERATIONS DE QUELQUE NATURE QU'ELLES SOIENT, POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET CI-DESSUS DEFINI OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES, DE NATURE A FAVORISER SON EXTENSION OU SON DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré,lot 3416,ilot 276

Dirigeant(s) : M DJAMA Amieh Maurice André (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02278 du 08/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16459/GTCA/RC/2021 du 08/07/2021

